



## SYNDICAT CGT DES EMPLOYES OUVRIERS ET CADRES de l'UGECAM Ile de France

12 Villa de Lourcine  
Rue Cabanis  
75014 PARIS

Contacts : Catherine FAVA DUBOIS  
Nathalie DARDELAY  
Cédric CHEVRIER

☎ 06 20 97 58 18

[cgtugecamif@gmail.com](mailto:cgtugecamif@gmail.com)

[cgtugecamif.reference-syndicale.fr](http://cgtugecamif.reference-syndicale.fr)

# L'ARTT C'EST GAGNE LA JUSTICE A TRANCHE EN NOTRE FAVEUR

Le 9 juin 2016, la Cour d'Appel de Paris a rendu son jugement : le projet d'optimisation des organisations du Centre de COUBERT, mis en place en 2012, est annulé, en son entier. Seul l'accord ARTT signé en 2001 reste applicable. Ce jugement est exécutoire. Il s'applique donc dès le 9 juin 2016. Le calcul des RTT à récupérer se fera à partir de cette date.

Pourtant, il aura fallu un courrier de la **CGT UGECAMIF** et surtout une discussion de 2 heures lors du Comité d'Entreprise du 28 juillet 2016, pour que la Direction applique enfin la décision du Tribunal.

La Direction voulait attendre le mois septembre, de nouvelles trames de travail liées au projet d'établissement devant être présentées au Comité d'Entreprise du mois d'août.

## RESTONS VIGILANTS

La **CGT** n'a pas cédé. Les salariés doivent revenir à 39 heures dès le 1<sup>er</sup> août 2016.

Ceci est également valable pour les personnels de rééducation

La **CGT** propose que le personnel soignant effectue 12 minutes de plus par jour. Ce qu'il fait déjà !!!!

Les autres personnels peuvent revenir à leurs horaires avant la mise en place des 38 heures.

## ATTENTION

La Direction du Centre de COUBERT va demander à tous les salariés s'ils souhaitent rester à 38 heures ou revenir à 39 heures, ou choisir un autre horaire de travail. Il appartiendra donc à chacun de prendre SA DECISION. Mais, la Direction devra respecter votre choix. Qu'il soit individuel ou d'équipe.

NE VOUS LAISSEZ NI CULPABILISER, NI IMPRESSIONNER. LA BATAILLE JURIDIQUE FUT LONGUE CERTES, MAIS LES RESULTATS SONT LA

EN CAS DE DOUTE, NE SIGNEZ RIEN. CONTACTEZ-NOUS

TOUS ENSEMBLE ON PEUT Y ARRIVER